

Flash Info

Rougemont, Montferney, Chazelot, Morchamps.

Avril
2023

Mairie de Rougemont

Ouverte :
du lundi au
samedi
de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi
de 16 h à 17 h
(hors vacances
scolaires)

**Permanence
du Maire :**
chaque samedi
de 10 h à 12 h

**Secrétariat
et
comptabilité**
03 81 86 90 06

Adresse mail :
mairierougemont
@wanadoo.fr

Site internet :
rougemont-
doubbs.fr



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter
sur la voie publique



La Bibliothèque



Nous cherchons des Bénévoles

Madame, Monsieur

Dans l'Echo de Montaucivey nous vous écrivions l'article suivant :
La Maison Associative et Culturelle est déjà utilisée par le monde associatif, plusieurs conférences et expositions y ont été organisées, sans oublier les séances de cinéma. La crise a entraîné une explosion des prix et nous a fait prendre du retard pour l'aménagement intérieur. Néanmoins, nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre que la Région, par le biais de son programme « Appel à Manifestation d'Intérêt », acceptait de financer 40% du matériel nécessaire à l'agencement intérieur de la future bibliothèque. Lors de la réunion du 28 octobre 2022, le conseil municipal autorisait le maire à consulter plusieurs sociétés spécialisées dans l'agencement d'une bibliothèque.

Nous travaillons aussi avec le Département pour que cet espace soit reconnu « Bibliothèque Relais », ce qui nous donnerait quelques soutiens financiers pour le fonctionnement des trois prochaines années.

Embaucher une personne est un vrai engagement, une vraie responsabilité.

De ce fait, le Conseil Municipal lors de la réunion du vendredi 14 avril 2023 a souhaité commencer l'activité bibliothèque en acquérant du matériel d'exposition, des livres et en créant une association qui aurait la gestion de cette activité.

Vous l'avez bien compris, nous recherchons donc des bénévoles.

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez appeler le secrétariat de la mairie au 03 81 86 90 06.

Remerciements



Etant responsable des restos du cœur pour Rougemont, je voudrais remercier Liliane, Marie-jo, Marie-Claude, Christine, Damienne ainsi que madame et monsieur Sandoz et le personnel du magasin U express qui ont participé au bon déroulement de la collecte organisée les 3 et 4 mars derniers. C'est 436 kg de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été récoltés grâce à votre générosité.

Merci à vous

La Responsable Pierrette Grut



Don du Sang

Mercredi 26 avril
de 15h30 à 19h30
à la Salle des Fêtes



Je partage mon **pouvoir**
et je **sauve** !

Dossiers



Dans l'Echo de Montaucivey 2022, nous vous informons de notre réflexion sur les aménagements qui permettraient de réduire la vitesse aux entrées de nos communes.

Quelques simulations vous avaient été présentées pour la route de Bonnal, route de Gouhelans, route de Tresandans, route de Besançon, route de Cuse et à Montfferney. Nous allons maintenant démarrer une phase d'essais sur ces différentes zones. Cela consistera à tester les solutions de manière provisoire, puis d'analyser les effets, avec la contribution des riverains.

Merci d'être vigilants et compréhensifs vis-à-vis de ces modifications sur nos routes.

Le Fleurissement

Le fleurissement a toujours été un atout important pour l'embellissement de notre commune reconnue Cité Comtoise de Caractère.

Mais les sécheresses à répétition nous contraignent à réduire les quantités et les variétés de fleurs.

Confronté à cette réalité et pour faire face aux restrictions d'eau qui se profilent, le conseil municipal a donc décidé, lors de la réunion du 14 avril 2023, d'adapter ses plantations florales dans le but de limiter sa consommation d'eau.



Surtout n'oubliez pas !!!

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr*

Impôts

A FAIRE !

DÉCLARER MES BIENS IMMOBILIERS

AVANT LE 30 JUIN 2023

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023.

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus. Cette déclaration concerne les occupants de biens immobiliers à usage d'habitation et les entreprises. Cette déclaration est à réaliser en ligne sur le service « gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel du site impots.gouv.fr. Pour plus d'informations voir le lien : <https://service-public.fr/particuliers/actualites/A16336> ou contacter la Maison France Service située au 2^{ème} étage de la mairie. Tél 03 81 86 02 63

Démarchage à domicile

Nous avons tous, un jour, été sollicité par un démarcheur à notre domicile. Nous respectons cette profession, là n'est pas la question, mais à plusieurs reprises, des habitants de Rougemont nous ont prévenus que certains représentants affirmaient venir de la part de la commune. Cette démarche peut vous rassurer, mais malheureusement, elle peut aussi être fautive.

Par précaution, en cas de doute, nous vous conseillons vivement d'appeler le secrétariat de la mairie au 03 81 86 90 06, nous vous renseignerons. Sachez toutefois que, si la commune devait mandater un représentant, nous vous informerions par le biais d'un flash info.

